

## DROIT DE PLACE

Tarifs - 2026

DESIGNATION	TARIFFS EN EUROS
<b>DROITS DE PLACE</b>	
Marché permanent / ml	1,00
Marché semi-permanent (3 mois de présence mini) / ml	1,15
Marché passage / ml	3,00
Prise électrique pour marché / unité	1,70
Forfait annuel pour terrasse sur le domaine public communal (inférieur à 10m <sup>2</sup> )	77,00
Au-delà de 10m <sup>2</sup> , occupation annuelle du domaine public communal / m <sup>2</sup>	3,05
Tarif d'occupation du domaine public communal dans le cadre de travaux par m <sup>2</sup> et par jour	0,55 Toute occupation d'une durée inférieure à 5 jours ne sera pas facturée